

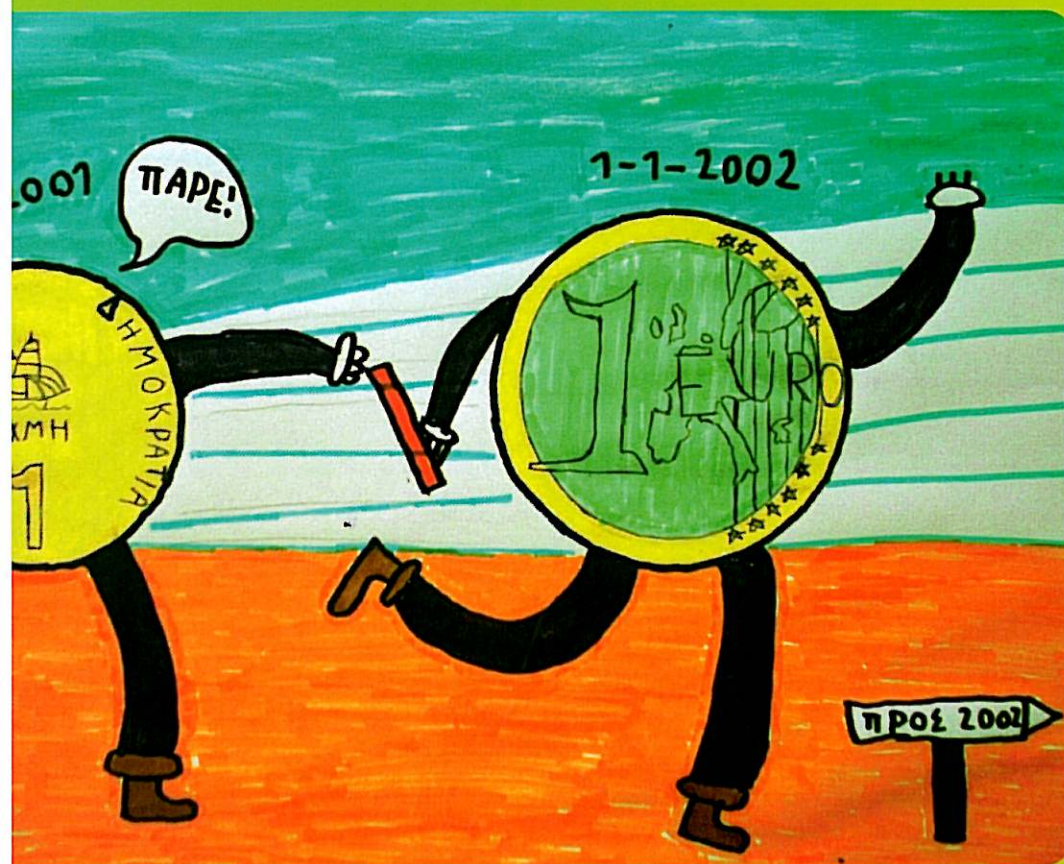
**BAC  
PRO**

Première

# Histoire-Géographie

F. Blanchard - M. Boulanger - L. Bricault - S. Dumont - J.-C. Husson  
J. Kermarec - N. Perrier

Sous la direction de J. Michelin et de L. Blanès



**FOUCHER**

LES NOUVEAUX cahiers

## 2. Les nouvelles exigences des réseaux de transports français

### Doc 3 L'« effet-tunnel »

Si le TGV rapproche les grandes métropoles, les régions qui les séparent n'en profitent pas ou voient parfois leur desserte se dégrader ; c'est l'« effet-tunnel ». Marseille n'est plus qu'à trois heures de Paris depuis l'ouverture du TGV Méditerranée en 2001, alors que Toulouse, pourtant moins éloignée, reste à plus de cinq heures et prend conscience de ce handicap pour sa région. Ainsi se dessine peu à peu un territoire réorganisé autour de Paris et de quelques grandes métropoles de province de mieux en mieux reliées à la capitale et aussi entre elles (Marseille, Lyon) et à leurs homologues européennes (Lille à Londres et Bruxelles, Montpellier à Barcelone...). Mais hors de ces grands axes, quel avenir pour le reste du territoire ?

D'après « France, recompositions territoriales »,  
La Documentation photographique, n° 8051, 2006.

5. (Doc 4) Quelles sont les conséquences de l'« effet-tunnel » sur le territoire ?

6. (Doc 5) Quels sont les objectifs de l'i-Trans (2005) ?

7. (Doc 5) Quelles activités et partenaires regroupe un tel pôle ?

### Doc 4 De nouveaux enjeux internationaux

## *i-Trans, un pôle de compétitivité à vocation mondiale*

- Le Pôle de compétitivité *i-Trans*, labellisé en juillet 2005, réunit les principaux acteurs de l'industrie et de la recherche dans le domaine du ferroviaire et des systèmes de transports terrestres innovants présents dans le nord de la France.
- Ensemble, ils doivent répondre aux défis de la compétition internationale et s'inscrivent dans l'enjeu de l'intensification des échanges fret et voyageurs conformément au Livre Blanc Européen des Transports. Ils veulent proposer des innovations de façon à contribuer au transfert modal.



Pour répondre à ces défis et cet enjeu, *i-Trans* s'appuie sur 4 « i » qui illustrent le champ d'actions du Pôle :

- Interopérabilité** pour le secteur ferroviaire,
  - Intermodalité** pour le transport de fret ou de voyageurs,
  - Intelligence** des systèmes de transport (STI),
  - Innovation** pour le développement économique.
- i-Trans* s'étend sur les territoires du Nord Pas de Calais et de la Picardie, deux régions reconnues pour leurs compétences industrielles et scientifiques dans les domaines de la logistique, du ferroviaire, de l'automobile, mais aussi des systèmes de transport intelligents. Rassemblés dans le Pôle, les acteurs, soutenus par des partenaires publics, construisent un pôle de dimension mondiale pour la conception, la construction, l'exploitation compétitive et la maintenance des systèmes de transport innovants, notamment ferroviaires.

## *Une région stratégique en Europe*

Ferroviaire, automobile, logistique : trois secteurs majeurs du développement économique des deux régions Nord-Pas de Calais et Picardie, territoire du Pôle *i-Trans*.

Fortes d'infrastructures majeures, d'un dense réseau ferroviaire à vocation interurbaine et internationale, cette grande région d'échanges a forgé au fil du temps une véritable « culture du transport » dans l'ensemble de la filière.

Entreprises de rang mondial, PME/PMI, laboratoires de recherche et d'essais publics et privés, pôles universitaires spécialisés et écoles d'ingénieurs, associés à un réel potentiel humain doté d'un savoir faire reconnu, les acteurs du Pôle fondent la dynamique indispensable à la réussite de *i-Trans* et à son attractivité.

## *Repères*

### *i-Trans*

- Plus de 60 entreprises adhérentes, soit environ 15 000 emplois dont 600 chercheurs privés,
- Plus de 20 organismes de recherche représentant 1 800 chercheurs publics, 2 000 étudiants en formation dans les domaines du Pôle.

### Les régions Nord-Pas de Calais et Picardie

- Industrie ferroviaire :**
  - 10 000 emplois
  - 40 % de la production nationale
  - Première région française
  - Siège de l'Agence Ferroviaire Européenne et de l'Etablissement Public de Sécurité Ferroviaire
- Industrie automobile :**
  - 70 000 emplois
  - 30 % de la production nationale
  - Deuxième région française
- Activité logistique/transport :**
  - 71 000 emplois
  - Deuxième région française



Transports Terrestres Promotion / *i-Trans*  
Résidence la Dodenne - 5 rue Gustave Crauk  
F - 59300 Valenciennes  
Tel. + 33 (0)3 27 19 00 10  
contact@i-trans.org - www.i-trans.org



8. (Doc 4 et 5) Le pôle *i-Trans* peut-il aider à rééquilibrer le réseau français ?

## Bilan

Indiquez les enjeux que représentent les réseaux de transport pour la cohésion du territoire français.